Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 085-218502680-20261026-20261002-DE

République Française
Département VENDÉE
Commune de Saint Révérend

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/10/2026

Référence
20261002

Objet de la délibération
Choix organisme bancaire Emprunt achat tracteur tondeuse / travaux pont du Birot

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
18	14	18

Date de la convocation
20/10/2026

Date d'affichage

Vote
A l'unanimité Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture
Le : 30/10/2026

Et

Publication ou notification du :

L'an 2026 et le 26 Octobre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil sous la présidence de AUGUIN Maryse, Maire

Présents : Mme AUGUIN Maryse, Maire, Mmes : BREMOND Morgane, BRENON Valérie, JOUBERT Marie-Thérèse, MICHON Magali, PROUX Nathalie, THOMAZEAU Stéphanie, MM : BONNIN Frédéric, CHATELIER Franck, HUBERT Yan, JOUBERT Corentin, MASSIOT Bernard, RICHARD Emmanuel, SCHLOSSER Jean-Jacques

Excusés ayant donné procuration : CHOPIN Éric donne pouvoir à AUGUIN Maryse, DOUCHET Mickaël donne pouvoir à PROUTEAU Sabrina, CHOPIN Mélina donne pouvoir à CHATELIER Franck et JOUBERT Malika donne pouvoir à BRENON Valérie

A été nommée secrétaire : RICHARD Emmanuel

Objet de la délibération : Choix organisme bancaire Emprunt achat tracteur tondeuse / travaux pont du Birot

L'Adjoint aux Finances explique que pour financer l'acquisition d'un tracteur tondeuse autoportée et les travaux de remplacement d'un ouvrage routier (pont du Birot) au titre de la restauration de la continuité écologique il est nécessaire d'emprunter afin d'assurer le financement des projets.

Il rappelle le vote du Budget Primitif lors de la séance du 27 avril 2026.

Il indique avoir reçu deux propositions financières d'établissements bancaires différents.

Après avoir pris connaissance des propositions établies et du tableau d'analyse présenté par l'Adjoint aux Finances ;

Madame Sabrina PROUTEAU directement intéressée ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE pour financer ces projets de contracter auprès de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan :

- un prêt de 35 000 € pour l'acquisition d'un tracteur tondeuse autoportée sur une durée de 5 ans au taux du livret bleu (actuellement 1,70 % par an) + une marge de 0,60 %, dont le remboursement s'effectuera sur une période trimestrielle pour une durée de 5 ans.

- un prêt de 120 000 € pour les travaux de remplacement d'un ouvrage routier (pont du Birot) au titre de la restauration de la continuité écologique sur une durée de 10 ans au taux du livret bleu (actuellement 1,70 % par an) + une marge de 0,60 %, dont le remboursement s'effectuera sur une période trimestrielle pour une durée de 10 ans.

Mise en ligne le : 30/10/2026 13:41 (Europe/Paris)
Collectivité : Saint-Révérend
https://www.mairie-saintreverend.fr/documents_administratifs/85353

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 085-218502680-20261026-20261002-DE

AUTORISE Madame le Maire à signer les contrats de prêts correspondants,

DÉCIDE que le remboursement des emprunts s'effectuera dans le cadre de la procédure de règlement sans mandatement préalable.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes, 6 allée Gloriette 44041 NANTES CEDEX 01, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application "Télérecours citoyens" accessible à partir du site : **www.telerecours.fr***

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 29/10/2026

Le secrétaire de séance
Emmanuel RICHARD

Le Maire
Maryse AUGUIN

MAIRIE DE St-REVEREND VENDEE

Mise en ligne le : 30/10/2026 13:41 (Europe/Paris)
Collectivité : Saint-Réverend
https://www.mairie-saintreverend.fr/documents_administratifs/85353